



**Comité national  
contre la privatisation de La Poste  
pour un débat public  
et un référendum  
sur le service public postal**

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Paris, le 12 février 2009

Monsieur le Président de la République,

Le 19 décembre 2008 vous avez donné votre assentiment à ceux qui, depuis des mois, prônent la transformation de La Poste en société anonyme. Autrement dit sa privatisation. Certes, vous affirmez que son capital sera « uniquement détenu par des acteurs publics ». Est-ce une garantie ? Nous ne le pensons pas. D'abord, parce que des acteurs publics ce n'est pas l'Etat. Ils n'en possèdent ni la responsabilité, ni le pouvoir. Ensuite, parce que l'ouverture progressive du capital aux intérêts privés est inscrite dans les gènes de ce genre de réforme. Les tristes exemples de France Télécom ou d'EDF en témoignent.

Vous vous êtes aussi engagé sur le « maintien intégral » des missions de service public dévolues à La Poste. Sans préciser à quel niveau et par qui leur financement serait assuré. Pareille incertitude n'augure rien de bon. Car on sait que l'Etat a pris la fâcheuse habitude de laisser La Poste supporter seule, chaque année, près d'un milliard de ce financement.

L'option que vous avez retenue n'est pas une nécessité : les traités européens et l'ouverture à la concurrence n'obligent pas à changer le statut d'établissement public de La Poste. Quant aux expériences étrangères de privatisation postale, elles se soldent par des effets négatifs pour les usagers et les salariés. A chaque fois, les missions de service public ont été réduites à la portion congrue, voire annihilées.

En résumé, la société anonyme ne répond en aucune façon aux défis sociaux et économiques que doit relever La Poste. C'est pourquoi nous vous demandons solennellement d'écarter cette mauvaise solution. D'autres orientations existent. Elles permettraient à La Poste de développer le service public et d'assurer son positionnement face à ses concurrents. Ces orientations se dégagent déjà au fil du grand débat public qui monte dans le pays et au sein duquel notre Comité national prend toute sa part. Elles ont pour socle le statut public de La Poste qui, loin d'être un carcan, est source d'égalité et de progrès.

D'autant que La Poste est, un service public national. A ce titre, elle est la propriété de la collectivité. Il est donc naturel que ses propriétaires, à savoir les citoyens, puissent non seulement débattre, mais aussi choisir. L'article 11 de la Constitution permet de sceller l'avenir de La Poste par voie référendaire. Rien ne vous empêche, Monsieur le Président, de saisir le peuple à travers cette procédure. Sinon le refus d'entendre sa voix. Cette voix qui s'est élevée massivement, le 29 janvier, à travers toute la France. Vous pouvez même aller plus loin. La réforme constitutionnelle que vous avez souhaitée autorise désormais citoyens et parlementaires à s'engager dans une démarche conjointe permettant d'aboutir à un référendum.

On ne peut prétendre élargir une liberté tout en différant son exercice. Ce serait un déni de démocratie. Il serait inacceptable d'empêcher le débat public et démocratique d'aller jusqu'à son terme.

C'est pourquoi nous vous demandons d'activer rapidement le dispositif législatif et réglementaire qui, en cohérence avec vos intentions affichées, permettrait au peuple souverain de trancher sur l'avenir de La Poste.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

### **Les organisations signataires de l'appel pour La Poste**

• CFTC Postes et Télécommunications • Confédération CFTC • Fédération des Activités Postales et des Télécommunications CGT • CGT Finances • CGT Banque de France • Confédération CGT • Confédération Paysanne • FO Communication • FNEM FO Fédération nationale de l'énergie et des mines Force Ouvrière • Confédération FO • SUD Crédit Foncier • Fédération SUD PTT • Fédération Syndicale Unitaire • Union Syndicale SOLIDAIRES • ACU (Association des communistes unitaires) • Alternative Libertaire • ANECR Association Nationale des Elus Communistes et Républicains • Club Gauche Avenir • CNCU Coordination Nationale des Collectifs Unitaires pour une Alternative au Libéralisme • Debout la République • GUE/NGL Composante française du groupe de la Gauche Unie européenne/Gauche verte Nordique • Les Alternatifs • Les Objecteurs de Croissance • Les Verts • LCR Ligue Communiste Révolutionnaire • Mouvement de la Jeunesse Communiste • Mouvement des Jeunes Socialistes • MRC Mouvement Républicain et Citoyen • NPA Nouveau Parti Anticapitaliste • PCF Parti Communiste Français • Parti Communiste Ouvrier Français • Parti de Gauche • PRG Parti Radical de Gauche • PS Parti Socialiste • AFOC Association Force Ouvrière des Consommateurs • AITEC Association Internationale d'Experts et Chercheurs • Amis de la Confédération paysanne • Confédération Paysanne • APEIS Association Pour l'Emploi, l'Information, et la Solidarité • ATTAC • CNR Conseil National de la Résistance • Convergence des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics • DAL Droit au Logement • Fondation Copernic • INDECOSA CGT • IPAM Initiatives pour un Autre Monde • Jeunes Laïques et Solidaires • LDH Ligue des Droits de l'Homme • Marches Européennes • M'PEP Mouvement politique d'éducation populaire • Réseau Européen des Missions Publiques • Résistance Sociale • UFAL Union des Familles Laïques • UNRPA Union Nationale des Retraités et Personnes Agées

<http://www.appelpourlaposte.fr/>